



Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 17 mars 2025

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
lundi 24 mars 2025 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 décembre 2024 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales : Convention de conseils et d'assistance 2025-2026 avec la SCP Fessler Jorquera & associés ;
- Patrimoine / Environnement : Convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec l'association Le Tichodrome, Centre de sauvegarde de la faune sauvage ;
- Patrimoine / Agriculture & Forêts : Programme d'actions 2025 pour la forêt communale ;
- Affaires générales / Ressources humaines : Mandat au centre de gestion de l'Isère (CDG38) pour lancer la consultation dans les domaines des titres restaurant, de la mutuelle santé et de l'assurance statutaire ;
- Vie sociale / Affaires sociales : Convention de mise en place du dispositif de « mutuelle communale » proposé par la Mutuelle Entrenous ; Convention de mise en place du dispositif de « mutuelle régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes » proposé par la Mutuelle Entrenous ;
- Vie sociale / Affaires scolaires : Convention pour la mise à disposition de personnels aux activités d'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école de Saint-Maximin ;
- Vie sociale / Finances : Convention de participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles ; Fixation de la durée d'amortissement des biens - plan comptable M57 ;
Pour information : Présentation de l'état annuel 2024 des indemnités perçues par les membres du conseil municipal ; Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 ; Affectation des résultats 2024 ; Taux d'imposition 2025 (sous réserve d'avoir reçu les informations de l'État) ; Tarifs ; Budget primitif 2025 ; Subventions 2025 aux associations ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Le maire,
Olivier Roziau.